



N°2026– Ordre N° 8

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL DE
L'ACTION SOCIALE DE GUENANGE
SEANCE DU 19 MARS 2026**

Date de convocation : le 02 mars 2026

L'an deux-mille-vingt-six le dix-neuf mars à 17 heures 00 minute, le Conseil d'administration dûment convoqué par le Président s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur TACCONI Pierre.

Etaient présents :

M. le Président TACCONI Pierre, Monsieur SCHIVRE Marc, Madame SIEGWARTH Brigitte, Monsieur EHRHARDT Vincent, Madame BROSSARD Valérie, Monsieur PONTOIRE Jean-Noël, Monsieur SCHMITT Jeannot.

Absents ayant donné procuration :

Absents excusés :

Madame ARHARBI Nadia, Madame KACIOUI Maria, Madame BASSE Christine, Madame CEDAT Nathalie.

Secrétaire de séance : M. SCHIVRE Marc

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de votants : 7

OBJET : COMPTE ADMINISTRATIF 2025

Le compte administratif 2025 présenté par le Monsieur le Président du C.C.A.S, étant conforme au compte de gestion établi par Madame le Receveur Municipal, fait apparaître le résultat suivant :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Déficit : 7 562.03 €.

Hors de la présence du Président, le conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide :

- D'approuver le Compte Administratif 2025 et d'entériner le compte de gestion.

POUR :	CONTRE :	ABSTENTIONS :
6	0	0

Fait et délibéré à GUENANGE, les jours, mois et an susdits.
Tous les membres présents ont signé au registre.

Fait et délibéré à GUENANGE, les jours, mois et an susdits.
Tous les membres présents ont signé au registre.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
A GUENANGE, le 20 mars 2026

Pierre TACCONI
Président du C.C.A.S

